

AVIS PUBLIC**ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION****AUX PERSONNES INTÉRESSÉES PAR LE PROJET DE RÈGLEMENT N° 901-21
MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE N° 901**

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

1. Lors de la séance tenue le 13 novembre 2018, le conseil municipal de la Ville de Delson a adopté le premier projet de règlement n° 901-21 intitulé : *Règlement modifiant le règlement de zonage n° 901 de manière à modifier les dispositions applicables à l'abattage et la plantation d'arbres.*
2. Une assemblée publique de consultation sur ce projet de règlement aura lieu le 11 décembre 2018 à 19 h dans la salle du Conseil de l'hôtel de ville située au 50, rue Sainte-Thérèse à Delson. Au cours de cette assemblée, le maire ou un autre membre du Conseil désigné par celui-ci expliquera le projet de règlement et entendra les personnes qui désirent s'exprimer.
3. Ce projet de règlement vise à :
 - Modifier l'article 1095 du Règlement de zonage n° 901 concernant les restrictions à la plantation;
 - Modifier l'article 1096 du Règlement de zonage n° 901 concernant les dimensions minimales requises des arbres à la plantation et des arbres à conserver;
 - Modifier l'article 1097 du Règlement de zonage n° 901 concernant l'abattage d'arbres autorisé.

Les dispositions du règlement s'appliquent à l'ensemble du territoire de la municipalité.

4. Ce projet de règlement ne contient aucune disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire.
5. Le projet de règlement n° 901-21 peut être consulté au Service des affaires juridiques et du greffe à l'hôtel de ville situé au 50, rue Sainte-Thérèse à Delson, durant les jours et heures habituels de bureau.

Donné à Delson, ce 19 novembre 2018.

Antoine Banville
Directeur du Service des affaires juridiques et greffier